Doradille ébène

Asplenium platyneuron

Espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec

20 à 40 cm

CARACTÉRISTIQUES

- Fougère qui présente deux formes de frondes (feuilles). Les frondes stériles sont courtes, étalées ou couchées et persistent toute l'année. Les frondes fertiles sont longues, dressées et disparaissent l'hiver.
- Le rachis (tige) est rougeâtre, brun-violet ou noir.

PÉRIODES D'OBSERVATION

Identification	toute la saison de croissance
Sporulation (formation des spores)	juillet à septembre

RÉPARTITION AU QUÉBEC

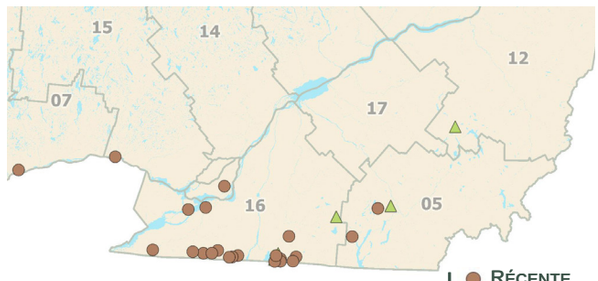

Occurrence de l'espèce
- Récente
- Historique
- X Disparue

HABITAT

- Boisés feuillus généralement clairs et composés d'érable, sur affleurement ou sol mince basique*.
- Parfois dans des clairières ou des boisés de conifères aussi sur sol rocheux basique*.

** sols calcaires, dolomie, marbre ou serpentine*

Le nombre très restreint d'occurrences de l'espèce au Québec et ses populations locales petites et de faible viabilité expliqueraient au moins en partie sa précarité, à la limite nord de son aire de répartition.

AMÉNAGER SA FORÊT EN PROTÉGEANT LA FLORE EN SITUATION PRÉCAIRE

Votre boisé contribue à la protection des espèces forestières menacées, vulnérables ou susceptibles. Il est souvent préférable d'éviter les travaux d'aménagement forestier dans leurs habitats. Si de telles activités doivent y être réalisées, la protection de ces espèces demande les précautions qui suivent.

Étape 1 : Identifier et localiser l'espèce

Sur le terrain, durant la saison propice à son identification, localiser (ou faire localiser par une personne compétente) les plants de l'espèce, puis délimiter les zones qu'ils occupent (zones d'occupation) ainsi que la zone d'atténuation qui les entoure.

Étape 2 : Protéger les plants

L'espèce requiert une attention particulière. Elle est inscrite sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables puisque l'information disponible suggère que sa survie est compromise.

Étape 3 : Éviter les plus fortes perturbations dans les zones d'occupation et d'atténuation

- Ø Aires d'empilement de bois
- Ø Construction de chemins
- Ø Drainage forestier
- Ø Coupes totales
- Ø Scarifiage

Étape 4 : Adapter ses pratiques en fonction de la sensibilité de l'espèce aux perturbations

Sensibilité à l'ouverture du couvert forestier	Sensibilité à la modification du drainage	Sensibilité au piétinement et au bris mécanique
Faible à modérée	Faible à modérée	Élevée

Dans les zones d'occupation et d'atténuation • L'ouverture du couvert forestier est permise. Pratiquer des coupes partielles ou des éclaircies de faible intensité afin de maintenir l'ombre et son effet bénéfique sur l'humidité du sol.

Dans la zone d'occupation • Réaliser les travaux forestiers l'hiver, sur sol gelé, en faisant passer la machinerie hors de cette zone, vu la sensibilité de l'espèce au bris mécanique. • Éviter de déposer des déchets de coupe (branches, etc.).

Dans la zone d'atténuation • Éviter de modifier le drainage et diminuer l'empreinte au sol : utiliser un porteur adapté et planifier les sentiers de débardage sur des sols d'une capacité portante adéquate.

Si l'identification ou la localisation de l'espèce n'est pas possible, il est recommandé d'appliquer les mesures de protection à l'ensemble du peuplement forestier.

Aviser les travailleurs des endroits où se trouvent les plants ainsi que des mesures de protection à mettre en place.

Illustrations : Sophie-Anne Vachon, Émilie Dumais et Marianne Cusson

Cette fiche a été élaborée grâce à l'intégration d'éléments scientifiques et de discussions entre experts provenant notamment du MFFP et du MELCC. Les recommandations sont sujettes à évoluer en fonction du développement des connaissances. Pour les références, visitez afm.qc.ca/fiches-paf-bonifies.

Réalisée par : Agence forestière de la Montérégie

En partenariat avec : Fédération des producteurs forestiers du Québec, Conservation de la nature Canada, Association forestière du sud du Québec

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:
Environnement et Changement climatique Canada / Environment and Climate Change Canada

Québec